



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 18 janvier 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 18 janvier à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes, au Conseil Départemental sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DELMODER, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Guillaume PERRIN, Jean-Claude BELINE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS, Jean ROUSIN, Christophe LECOMTE (suppléant de M. MARTIN), Yann SOULABAILLE, Marcel Le MOAL Mesdames Emmanuelle ROUSSET Flavie BONKHENOUFA,

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Marie-Edith MACE, Messieurs Thierry LE BIHAN, Jean-Pierre Martin, Jean-Francis RICHEUX

Pouvoir : de Madame Marie-Edith MACE et Régis Georget à Monsieur DEMOLDER

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON payeur Départemental, Monsieur Armand BUREL Conseiller technique Cabinet Conseil Départemental, Messieurs Antoine DECONCHY et Christian ISAMBERT, Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DEMOLDER

Nombre de Membres du Comité présents : 14

Nombre de Membres du Comité votants : 16

Date de la convocation : le 11 janvier 2022

ADMINISTRATION GENERALE

**N°22/01-08 Inscriptions complémentaires programmes
d'opération 2021 et actions innovantes**

Comité syndical du 18 janvier 2022

N°22/01-08 Inscriptions complémentaires programmes d'opération 2021 et actions innovantes

Rapport,

Suite aux demandes des collectivités adhérentes, le comité décide à l'unanimité d'inscrire les opérations suivantes au programme complémentaire d'opérations n°3 :

Bénéficiaire	Thème	Opération financée	Montant à inscrire
SMPBC (Eau du Pays de Fougères)	Ressources	Action innovante 2021 : préfiguration à la mise en place d'un trieur séchoir	6 300 €
CEBR	Ressources	Action innovante 2021 : Terres de sources	20 000 €

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) AJOUTER au programme d'opérations du budget primitif 2021 le programme complémentaire n°3 composé des opérations présentées dans le tableau ci-dessus.

2°) ACTER que les dépenses liées à ces opérations, d'un montant total de 26300€ Euros.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 18 janvier 2022

Le Président,

JB Boivent

Joseph BOIVENT

